

Lausanne, le 10 octobre 2023

Communiqué de presse

Impôt sur le revenu des personnes physiques **Une baisse votée grâce au travail intense du PLR**

Le PLR Vaud se réjouit de l'acceptation ce jour, en deuxième et dernier débat, de la réduction de 3,5% de l'impôt cantonal sur le revenu des personnes physiques. Il salue ainsi une décision permettant de maintenir le pouvoir d'achat de la classe moyenne et qui profitera à 80% de la population du Canton de Vaud, à l'instar d'autres mesures passées et à venir.

Le Grand Conseil a entériné aujourd'hui la baisse de 3,5% de l'impôt sur le revenu des personnes physiques : fruit du travail des Commissaires PLR aux Finances ayant conduit à un compromis au plénum, cette baisse est, dans le contexte inflationniste actuel, une réponse pragmatique et immédiate à la problématique de la baisse du pouvoir d'achat de la classe moyenne, qui ne bénéficie d'aucun subside ni d'aucune aide. Dès lors, et au vu du contexte précité, une baisse de la fiscalité des personnes physiques est une mesure primordiale. Par le fait, cette baisse de l'imposition sur le revenu est profitable à 80% de la population de notre Canton, soit toutes les personnes payant des impôts.

Fer de lance de son action au profit des vaudoises et des vaudois, la fiscalité est au cœur du travail mené par le PLR. Ainsi, après le premier jalon posé par l'adoption lors du Budget 2023 de l'augmentation de la déduction des primes d'assurance maladie grâce à l'initiative des jeunes Libéraux Radicaux Vaudois, le parti continue à se battre pour diminuer la charge fiscale des contribuables. Notre parti regarde avec confiance les prochaines années et se félicite que les délibérations menées en commission aient mené le Conseil d'Etat à mettre en place sa feuille de route en matière de baisse fiscale. Cette dernière permet ainsi une visibilité sur l'ensemble de la législature. Une nouvelle baisse de 1.5% sur l'impôt sur le revenu est prévue en 2025. De plus, et en réponse à la motion de la députée PLR Florence Gross, le gouvernement prévoit, pour autant que la situation financière du Canton le permette, une baisse de 48 millions de l'impôt sur la fortune.

En conclusion, le PLR s'est battu et continuera à se battre pour une fiscalité raisonnable, dans une vision de compromis et au profit du plus grand nombre.

Contacts :

Florence Bettschart-Narbel, présidente du PLR Vaud, députée, 076 347 08 87

Alexandre Berthoud, vice-président du PLR Vaud et membre COFIN, député et conseiller national, 078 756 10 08

Nicolas Suter, chef de groupe PLR, député, 076 559 00 71

Florence Gross, présidente COFIN, députée, 079 709 85 68